

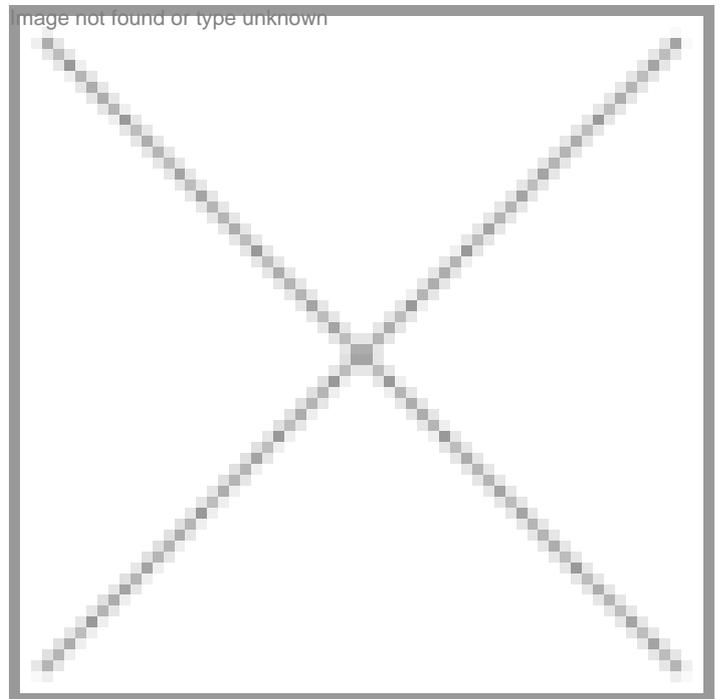
# Les couteaux professionnels

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Produits](#) / [Outillage à main](#)

## La sécurité monte d'un cran

Utilisé par tous les corps de métier, à une fréquence plus ou moins importante, le couteau professionnel évolue de plus en plus vers la sécurité. Ce concept passe par le choix de modèles adaptés à la tâche, ergonomiques pour prévenir les TMS et la fatigue, et dotés de systèmes permettant de réduire le risque de coupures. Innovants, faisant l'objet de dépôts de brevets, ces couteaux s'inscrivent directement dans l'univers de la sécurité de l'homme au travail.

Toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, utilisent cet outil de coupe qui se compose d'une lame repliée, en acier le plus souvent, enserrée dans un boîtier doté d'un mécanisme qui la fait avancer ou reculer, ou assemblée à un manche. Il apparaît dans les mains de tout opérateur dès qu'il s'agit de réceptionner de la marchandise pour couper un cerclage, fendre un film, ouvrir un carton ou un sac. Il est également employé pour des opérations d'ébavurage, notamment dans le secteur automobile pour la finition d'une pièce en plastique, ou encore dans le secteur du second œuvre bâtiment, chez les électriciens lorsqu'ils ont besoin de dénuder des fils par exemple, mais aussi chez les plaquistes, les poseurs de revêtements de sol souples ou de systèmes d'isolation. Le commun des mortels le surnomme volontiers cutter, une sorte d'anglicisme du mot couteau venu selon Wikipédia du terme Box Cutter, et devenu quasiment un nom générique pour désigner cet outil. En revanche, les spécialistes de la catégorie lui privilégient le terme de couteau, ce qui tend à différencier les outils professionnels du fameux cutter à lame pré-cassée.



### Lame fixe et lame rétractable

Ce marché se distingue clairement en deux univers, les couteaux dits universels et les couteaux de sécurité. Les couteaux universels se composent d'une lame fixe, avancée à l'aide d'un curseur, qui se bloque en position de coupe dans le guide-lame, à l'aide d'une molette. Certains sont à simple ou double crémaillère pour mieux stabiliser la lame, ce qui favorise une coupe efficace et précise. Le déverrouillage de la molette permet à la fin de l'action de rentrer la lame.

A la fin des années 70, apparaissent les premiers couteaux dotés de lame à rétractation semi-automatique. La lame se rétracte dès lors que l'utilisateur enlève son pouce du curseur. Si les couteaux universels représentent des volumes conséquents, notamment dans le secteur du bâtiment où un milieu hostile en termes de poussières, d'humidité, d'habitudes de travail n'est

guère compatible avec des mécanismes sophistiqués, la dynamique du marché repose surtout sur le couteau de sécurité, dont le modèle à lame semi-rétractable apparaît comme le premier niveau de protection. Force est de constater que les accidents du travail dus à une coupure figurent parmi les plus nombreux et ce d'autant plus que n'importe qui peut à un moment ou l'autre être amené à utiliser un couteau. Même si les données datent quelque peu, le chiffre sorti en 2001 par la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) parle de lui-même. Ce type d'outils de coupe a été responsable de 692 accidents à l'origine d'incapacités permanentes, sur 237084 accidents survenus cette année-là, soit 4237678 journées perdues avec une incapacité temporaire. Selon l'INRS, « les coupures peuvent survenir partout dans l'entreprise et plus particulièrement dans les postes nécessitant l'usage d'outils coupants, perforants ou d'objets contondants. La première précaution consiste donc à imposer l'usage exclusif d'outils de sécurité fournis par l'entreprise. » Cet organisme précise que dans les grandes surfaces, on estime que 80% environ des accidents aux mains sont dus aux cutters et couteaux et dans ces magasins, les accidents du travail causés par l'utilisation d'outils à main sont aussi fréquents que ceux résultant des objets en mouvement accidentel ou des manutentions mécaniques.

### Trois niveaux de sécurité

Si les couteaux de sécurité se développent dans les gammes de ceux qui proposent des outils de coupe, comme chez Wilmart ou chez Kopram, qui commercialise en France les couteaux Irwin, cet univers est dominé par les fabricants spécialistes de la catégorie, à commencer par l'entreprise internationale Martor, présente dans 70 pays, et le Français Mure et Peyrot, numéro un national et à la seconde place du podium sur le plan européen. Sans oublier Seeds, qui s'est lancé sur ce marché en 2014, en distribuant en France les couteaux des Américains Klever et Slice, ainsi que du Belge Knifeline.

La notion de couteau de sécurité exclut définitivement des mains des professionnels les modèles à lames fixes et surtout à lames pré-cassées qui, au-delà de ne prévoir aucun système de rétraction automatique, sont susceptibles de blesser l'opérateur et les personnes de son environnement si la casse de la lame entraîne la projection de morceaux tranchants.

Le niveau de sécurité le plus performant consiste à protéger complètement la lame. Cette dernière disparaît dans le corps de l'outil, n'étant donc jamais en contact avec la main, même si le couteau dérape. Par la même occasion, elle ne risque pas d'endommager la marchandise. D'où des couteaux au design bien identifiables, par exemple aux courbes rondes en forme de bec de canard ou d'escargot qui limitent donc l'exposition de la lame. Certains couteaux, bien reconnaissables par leur forme plate et leurs deux pointes permettant de pénétrer et de couper dans le papier et les films, disposent également d'une lame recouverte d'une sorte de capot de protection.

Le second niveau est lié aux mécanismes de sécurité avec dispositif de retrait automatique, chaque fabricant disposant de sa propre technologie, brevetée. En cas de différence de pression au cours de la coupe, la lame se rétracte automatiquement, même si l'opérateur garde la gâchette enclenchée ou le doigt sur le curseur. La lame rétractée peut être verrouillée au repos. Si la lame reste bien visible durant le travail de coupe, ce procédé minimise les risques lors d'un geste malencontreux, d'autant que l'utilisateur ne peut pas forcer le système.

Comme déjà mentionné, la rétractation semi-automatique présente un niveau de sécurité moindre et exige de respecter une méthodologie d'emploi simple. L'utilisateur sort la lame à l'aide de son pouce sur le curseur, l'engage dans la matière, retire son doigt du curseur, la lame faisant alors le travail de coupe. En cas de dérapage, elle se rétracte sauf si le doigt est resté sur le curseur pendant la coupe, bloquant son retrait... Ce qui devient dangereux. Martor accompagne ainsi ce

type de produits de vidéos et d'affiches sur le poste de travail pour bien souligner l'importance de respecter les conditions d'utilisation.

Les limites de la...

Veillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

---

[Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter.](#)

Valider

Vous n'avez pas de n° d'abonné ?

Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

[S'abonner à la  
revue](#)